



Ligue Francophone Belge de Badminton

AFFILIÉE À LA FÉDÉRATION BELGE DE BADMINTON

Boulevard Henri Rolin 3/5

1410 Waterloo

E-mail : secretariat@lfbb.be

Site : www.lfbb.be

Procès-verbal de l'Assemblée Générale des comptes 2016

LIEU : RUE DR MELIN, 14 – 5100 ANDENNE

DATE : 20H00, VENDREDI 17 MARS 2017

ADMINISTRATEURS PRÉSENTS : GILLES LAGUESSE, DAMIEN MAQUET, JOËLLE MOUTON, SEBASTIEN STRADE.

ADMINISTRATEURS EXCUSÉS : ANOUC K COLBRANT, ROMAIN DEBLANDRE, ELISA DURY.

1. Formation de la délégation

- ✓ 56 clubs sont présents et 27 clubs ont donné procuration. Le total des voix est égal à 83.
- ✓ La majorité absolue est fixée à 42 voix.
- ✓ La majorité des 2/3 est fixée à 56 voix.

2. Rapport moral du Président

➤ Rapport moral du Président

Après avoir remercié les clubs de leur présence et les pouvoirs subsidiaires pour leur soutien financier, le Président, Gilles Laguesse, a dressé un bref bilan de la professionnalisation en cours au sein de la LFBB depuis sa réélection en mars 2016 (modification de l'organigramme, changement dans le personnel, établissement de profils de fonction, simplification administrative, rationalisation des amendes, ...).

Il a ensuite fait le point sur l'état d'avancement des projets de la LFBB (réforme des interclubs, projet proximus, projet de labellisation des clubs, projet de financement de la LFBB, projet classements) et a cité les projets nationaux en cours (harmonisation de la compétition des interclubs nationaux, règlements de transferts, ...).



Il a également rappelé les trois axes principaux de la LFBB à savoir : professionnaliser, communiquer et développer. Dans le cadre de ce dernier, un plan stratégique de développement technique (130 pages), portant sur les deux prochaines olympiades, a été remis à l'Adeps en novembre dernier.

➤ Approbation du rapport

- Pour : 83
- Contre : 0
- Abstention : 0

⇒ Le rapport moral du Président est approuvé.

3. Programme des activités 2017

➤ Programme des activités 2017

- ❖ Championnats de Belgique Elites (04-05/02/2017) à Neufchâteau
- ❖ Championnats LFBB Jeunes (11-12/02/2017) à Eghezée
- ❖ Championnats de Belgique Parabadminton (25-26/02/2017) à Herstal
- ❖ Tournoi des 8 nations (23-24-25-26/03/2017) à Herstal
- ❖ Finale de la Coupe LFBB (01/05/2017) à Thieu
- ❖ Yonex Belgian Junior (23-23-24/09/2017) à Herstal
- ❖ Championnats LFBB Elites (04-05/11/2017) à Gembloux
- ❖ Championnats de Belgique Juniors (18-19/11/2017)
- ❖ Formations
- ❖ Interclubs de Ligue
- ❖ Tournois



➤ Approbation du programme

- Pour : 83
- Contre : 0
- Abstention : 0

⇒ Le programme des activités est approuvé.

4. Bilan des comptes 2016

➤ Rapport du Trésorier

« Chers clubs,

Vous n'êtes pas sans savoir que l'année 2016 fut une année de grands changements pour la LFBB.

D'abord, l'année a démarré avec une remise en question de notre Président. Vous lui avez toutefois renouvelé votre confiance. Ensuite, des administrateurs nous ont quitté, d'autres sont arrivés.

Enfin, le nouveau Conseil d'Administration a décidé de se séparer de trois employés. J'en profite encore pour les remercier pour leurs nombreuses années passées à oeuvrer pour le bien de la LFBB.

L'équipe comptable a également fait peau neuve. Une société externe, BDO, s'occupe dorénavant de la comptabilité et j'ai repris le poste de trésorier de la LFBB. Il a fallu du temps aussi bien à BDO qu'à moi pour comprendre les chiffres de la LFBB, ce qui explique le retard dans la finalisation et l'envoi des comptes 2016. Je tiens à vous présenter mes sincères excuses pour ce désagrément et je vous assure que l'année prochaine, nous tenterons de respecter les délais légaux, à savoir l'envoi des documents 6 semaines avant la tenue de l'Assemblée Générale. La LFBB se veut plus professionnelle, c'est un challenge que nous devons donc essayer de relever.

Vous trouverez en annexe à ce rapport une explication sur les principaux postes bilantaires, actif et passif, ainsi que sur les variations du compte du résultat. Vous remarquerez que nous clôturons l'année 2016 sur un bénéfice de 12.551 EUR. Je ne vous cache pas que le résultat est plutôt une perte de 22.408 EUR. En effet, le résultat de l'exercice 2016 est embelli de 40.121 EUR suite à la reprise des provisions pour risques et charges et est détérioré de 5.162 EUR suite à l'amortissements des immobilisations corporelles.

Les principaux faits marquants de l'exercice 2016 sont les suivants :

- La perte de la subvention Mini Bad (60.000 EUR) a été compensée, en partie, par une diminution des dépenses liées au Mini Bad (20.000 EUR) ;



- Le licenciement de deux employés a coûté à la LFBB en indemnités de préavis +/- 15.000 EUR. Le troisième employé licencié preste actuellement son préavis. Il est important de signaler que ces dépenses exceptionnelles seront compensées en 2017 vu que les employés licenciés n'ont pas encore été tous remplacés ;
- Les deux provisions pour risques et charges devaient initialement être reprises à 50% en 2016 et 50% en 2017. Il a cependant été décidé de nettoyer les comptes et donc de reprendre 100% de la provision en 2016 ;
- Les subventions octroyées par l'ADEPS se sont élevées à 367.454 EUR, soit presque 50% de nos recettes. Les nouvelles reçues par l'ADEPS ne sont pas très rassurantes. Nous craignons de devoir subir dans un avenir +/- proche une diminution drastique des subventions reçues.

Après affectation du bénéfice de l'exercice de 12.551 EUR, les fonds propres de la LFBB s'élèvent à 350.763 EUR.

Dans le budget qui vous a été transmis, nous prévoyons en 2017 une nouvelle perte de 10.540 EUR. Afin de remédier à cette perte attendue, nous soumettrons à votre vote une augmentation des cotisations de 25%. Cela peut paraître excessif. Les explications suivantes sont avancées :

- Depuis la dernière augmentation des cotisations en 2010, les salaires ont augmenté de 20% et vont encore augmenter prochainement ;
- Vu le prochain départ de notre responsable développement, la LFBB a un collaborateur en moins. Ce n'est pas le travail qui manque. On doit donc engager un employé supplémentaire pour mener à bien les projets. Ce salaire était subsidié par l'ADEPS mais le subside a pris fin au 01/09/2016. L'employé que nous souhaitons engager devra être financé via nos fonds propres. Vu qu'on ne pourra plus bénéficier de points APE, engager un jeune sans expérience coûtera minimum 40.000 EUR ;
- Dans un souci de professionnalisation, nous souhaitons à terme confier un maximum de tâches à des employés plutôt qu'à des bénévoles.

L'augmentation de 25% des cotisations permettra à la LFBB d'augmenter ses recettes de 55.000 EUR. Toutefois, nous prévoyons un résultat à l'équilibre en 2017. En effet, ces rentrées complémentaires seront directement réinvesties suite au prochain engagement de l'employé qui remplacera notre actuel responsable développement. De plus, la facturation des cotisations augmentées n'aura lieu qu'en janvier 2018 et n'impactera qu'à concurrence de 5/12 les recettes de l'exercice 2017.

La professionnalisation de la LFBB et la réalisation de ses projets passent par une augmentation de ses recettes. L'engagement d'une personne complémentaire aura pour but d'augmenter les services rendus aux clubs et aux affiliés. Un des objectifs prioritaires des prochaines années consistera à augmenter le nombre de membres affiliés à la LFBB. Plus la LFBB aura d'affiliés, plus elle aura une importance auprès des pouvoirs subsidiaires.

Le Trésorier
Damien Maquet »



➤ Rapport du Collège Interne des Vérificateurs aux Comptes

« Conformément aux dispositions statutaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'exécution de la mission de vérification interne qui nous a été confiée.

Nous avons procédé à la vérification des comptes annuels établis sous la responsabilité du Conseil d'administration de la LFBB, pour la période du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016 (exercice 2016). L'examen des comptes de la L.F.B.B. par le collège des commissaires aux comptes a eu lieu le vendredi 10 mars 2017 au Secrétariat, et a été effectué en présence de Damien Maquet, Responsable de la commission Finances. Le résultat de l'exercice est un boni de 12.551,13 EUR.

- Les deux provisions pour risques et charges totalisant 40.121,29 EUR devaient initialement être reprises à 50% en 2016 et 50% en 2017. Il a cependant été décidé de nettoyer les comptes et donc de reprendre 100% de la provision en 2016.
- La balance fournisseurs comprend plusieurs soldes débiteurs (héritage du passé), pour une somme estimée à moins de 10.000 EUR. La commission s'engage comme suit : « Une analyse approfondie de la balance sera effectuée en 2017 dans le but de nettoyer les comptes. Vu l'urgence, nous nous sommes limités à nettoyer les principaux montants en 2016 (> 1 KEUR) ».

Les avoirs financiers de l'ASBL à la clôture de l'exercice sont de 184.723,74 EUR. Au 31 décembre 2016, les dettes s'élèvent à 88.540,77 EUR (dont une provision de 33.080,50 EUR pour pécule de vacances) et les créances à 232.374,17 EUR (dont une estimation du solde des subsides de 131.882,26 EUR, soit 122.603,47 EUR de l'ADEPS et 9.278,79 EUR de la Loterie Nationale).

Comme les années précédentes, les avoirs financiers ont été vérifiés avec les extraits fournis par les institutions bancaires. Nous avons aussi examiné par sondages et recoupements la justification des montants figurant dans les comptes annuels. Les responsables de l'ASBL ont répondu avec clarté à nos demandes d'explications et d'informations.

En regard de ce qui précède, nous estimons, que les comptes annuels tels qu'ils vous sont présentés par le Conseil d'administration donnent une image fidèle de la situation financière et des résultats de l'ASBL. C'est pourquoi, nous proposons à l'Assemblée générale d'approuver les comptes annuels 2016 et de donner décharge aux administrateurs de la ligue. Ces comptes seront par ailleurs publiés conformément à la loi sur les ASBL.

Raphael Leruth et Etienne Doumont »



➤ Analyse des comptes 2016 et du budget 2017

Damien Maquet présente les comptes simplifiés et le budget, mais également des graphiques simples reprenant l'évolution historique de diverses données telles que la perte réelle enregistrée depuis 5 années par la LFBB ou le coût par membre de l'administration de la LFBB. Le trésorier permet ainsi à chacun de comprendre l'augmentation des revenus de l'association souhaitée via une augmentation des montants des différentes cotisations.

➤ Questions des membres – Réponses du Trésorier

- Comment calculer combien coûte un membre à la LFBB ?
⇒ Réponse du Trésorier : Pour calculer combien coûte un membre, on compare le nombre de membres avec les charges du personnel.
- Pourquoi anticiper une diminution des recettes au niveau des cotisations ?
⇒ Réponse du Trésorier : Vu la situation de la LFBB, nous préférons être prudents dans les recettes et dépenses. On peut imaginer que des membres décident de passer du statut compétiteur vers le statut récréant car nous observons actuellement une diminution des participations aux tournois.
- Comptez-vous faire payer les interclubs aux clubs ?
⇒ Réponse du Trésorier : Pas cette année, on ne touche qu'aux cotisations pour le moment. Ce n'est cependant pas exclu à l'avenir car nous observons une diminution du nombre de bénévoles et il faudra donc payer des personnes de la LFBB pour les remplacer.
⇒ Intervention de Gilles Laguesse : A ce propos, le Conseil d'Administration a été informé d'une erreur de procédure lors de l'AG de 2012 dans le chef des administrateurs en place à l'époque, ceux-ci ayant modifié l'article relatif à la fixation d'un montant de participation aux championnats interclubs sans le consentement des clubs. Le CA a donc décidé lors de sa dernière séance de rendre cette prérogative à l'Assemblée Générale.
- Au niveau comptable, où va la différence de 15.000 EUR entre les recettes complémentaires de 55.000 EUR liées à l'augmentation des cotisations et la rémunération de 40.000 EUR prévue pour le futur employé ?
⇒ Réponse du Trésorier : Les 15.000 EUR couvriront la perte de 10.000 EUR estimée. Les 5.000 EUR restants seront réinvestis pour améliorer la qualité des services offerts aux clubs.
- L'augmentation de 25% sur les cotisations est élevée, ne pourrait-on pas augmenter petit à petit au fil des ans ? Et à terme fixer la cotisation par rapport à un indice de consommation ?



- ⇒ Réponse du Trésorier : Il y a des pertes qu'il faut compenser. Une augmentation de 25% paraît énorme mais ce sont de petits montants. Cela fait plusieurs années que la cotisation n'a pas augmenté et nous estimons préférable de diminuer les pertes d'un coup.

- En augmentant la cotisation, cela fait beaucoup à payer. On a supprimé la taxe tournoi par terrain et mis une taxe tournoi par joueur qui se répercute sur les prix d'inscriptions, on a supprimé le remboursement du fichier TP, on augmente maintenant les cotisations et après les clubs auront peut-être encore d'autres coûts à ajouter. Beaucoup de clubs ont des problèmes de membres car la cotisation coûte cher. De plus, le nombre de participants aux tournois est en baisse constante, ce qui diminue la principale source de financement des clubs organisateurs.
 - ⇒ Réponse du Trésorier : On réfléchit et on s'intéresse à la question. Dans tous les cas, la cotisation des membres n'est pas liée à la diminution des inscriptions aux tournois. D'après un récent sondage effectué sur les réseaux sociaux, cette diminution est due à un ras le bol par rapport aux classements et au temps passé à patienter entre deux matches.

- Quel est le fil rouge de l'augmentation des cotisations ? Est-ce pour réparer les dégâts et payer de l'administratif ?
 - ⇒ Réponse du Trésorier : L'augmentation des cotisations va dégager 55.000 EUR de recettes complémentaires pour nous permettre d'engager quelqu'un qui développe des projets. On veut juste garder le même nombre d'employés que l'année passée. On veut continuer à se développer et proposer autre chose.

- Pourquoi ne pas avoir augmenté de 5 EUR les cotisations à la place d'augmenter de 25% ? Cela passe mieux car 25% est un grand taux.
 - ⇒ Réponse du Trésorier : Cela revient au même pour la LFBB si nous augmentons toutes les cotisations de 5 EUR. Cependant, c'est compliqué d'avoir des récréants donc il vaut mieux une plus petite augmentation pour eux. Aussi, il est plus logique d'augmenter plus fortement (en euros) les cotisations compétiteurs que les cotisations récréants étant donné que la majorité des services rendus par la LFBB aux clubs concernent les compétiteurs.

➤ Approbation du bilan 2016

- Pour : 74
- Contre : 3
- Abstention : 6

⇒ Les comptes de l'année 2016, présentés suivant le modèle de comptabilité annexé à l'arrêté du Gouvernement du 17 novembre 2011 fixant le modèle de comptabilité des fédérations sportives, fédérations sportives de loisirs et des associations sportives, sont approuvés.



➤ Décharge des administrateurs et des vérificateurs aux comptes

- Pour : 83
- Contre : 0
- Abstention : 0

⇒ Décharge est donnée aux Administrateurs et Vérificateurs de l'association.

5. Fixation des cotisations et redevances

La LFBB propose d'augmenter les cotisations de 25% suivant le tableau suivant :

	2016	2017
Récréant	10 €	12,50 €
Jeune	20 €	25 €
Compétiteur	30 €	37,50 €

La LFBB propose également un système d'affiliation via filière libre dont les montants sont :

Récréant	15 €
Jeune	30 €
Compétiteur	50 €

➤ Approbation des cotisations 2017

- Pour : 44
- Contre : 32
- Abstention : 7

⇒ L'augmentation des montants des cotisations est approuvée.



⇒ Le budget de l'exercice 2017 incluant l'augmentation des cotisations est approuvé

6. Approbation des modifications aux statuts et au règlement dopage

Ces demandes de modifications des statuts et du règlement dopage ont été transmises par e-mail à tous les membres effectifs. Elles font suite à l'engagement du CA de rendre les statuts conformes en regard des dispositions décrétales en matière de reconnaissance.

Ces demandes de modifications n'ont fait l'objet d'aucune interpellation.

- Pour : 83
- Contre : 0
- Abstention : 0

⇒ Les modifications aux statuts et au règlement dopage sont approuvées.

7. Sondage classements

Suite à la situation de blocage total concernant le projet de réforme des classements et dans laquelle la LFBB se trouve à l'égard de Badminton Vlaanderen, le Président sollicite des clubs que ceux-ci se prononcent sur trois questions. La réponse à ces questions fixera la position que tiendra la LFBB dans les futures négociations au sein de la FBB.

+ Vos membres compétiteurs sont-ils en majorité satisfaits du système actuel ?

Oui : 1

Sans avis : 4 clubs avec compétiteurs + 3 clubs de récréants

Non : 75

+ Etes-vous favorables à la suppression des classements désirée par BV?

Oui : 0

Sans avis : 7

Non : 76



✚ En cas de blocage persistant avec BV, l'AG permet-elle au Conseil d'Administration d'explorer la possibilité de créer un système de classements propre à la LFBB?

Oui : 63

Abstentions : 12

Non : 8

✚ L'AG souhaite-t-elle qu'en attente d'une ouverture de BV quant à la réforme des classements, le CA gèle les négociations nationales en cours avec BV ?

Oui : 59

Abstentions : 23

Non : 1

GILLES LAGUESSE LÈVE LA SÉANCE À 22H15 ET INVITE LES CLUBS AU VERRE DE L'AMITIÉ

